

Question écrite du 23/06/2021

de FREDERIC André

à DE BUE Valérie, Ministre de la Fonction publique, de l'Informatique, de la Simplification administrative, en charge des allocations familiales, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière

Il apparaît qu'il existe une situation potentiellement dangereuse sur la N676, à hauteur du Signal de Botrange.

À cet endroit accidentogène, les services de Madame la Ministre ont procédé à des aménagements de sécurisation routière qui se sont avérés judicieux notamment au niveau de la traversée piétonne de cette route très fréquentée en toutes saisons.

Toutefois il est un point où le bât blesse : les usagers venant du village de Sourbrodt (Commune de Waimes) sont tenus, depuis la réalisation des aménagements susdits, de céder le passage à ceux qui sortent du parking de Botrange et souhaitent descendre vers Jalhay.

Malheureusement, dans cette longue ligne droite, les premiers cités roulent trop souvent à une vitesse excessive voisine des 100 km/h et ne cèdent pas le passage aux seconds, menaçant de les percuter violemment.

Quand on sait de plus, le nombre de véhicules de fort tonnage (camions chargés de grumes, tracteurs et engins agricoles, autocars, autobus, convois militaires...) passant à cet endroit, on peut imaginer les conséquences d'un impact.

Dans les prochains mois, vont également débiter d'importants travaux d'aménagement des bâtiments, de la tour et aussi de la vaste zone de parcage, ce qui va encore accroître le trafic avec les poids lourds du chantier.

Il me semble impératif en cette occurrence, de prévoir une modification de la signalisation routière notamment par une amélioration de la visibilité des signaux de préavis voire de la mise en place d'un signal B13 rendant l'arrêt obligatoire et aussi une limitation de la vitesse comme c'est déjà le cas au niveau de la Baraque Michel, sur la N68.

Compte tenu de l'arrivée de la période estivale, puis-je demander à Madame la Ministre de réserver l'urgence à l'examen de mes propositions ?

Réponse du 13/07/2021

de DE BUE Valérie

La direction des Routes de Verviers va effectivement démarrer dans les prochaines semaines le chantier de réhabilitation du revêtement de la N676 repris au Plan Infrastructure et Mobilité pour Tous (PIMPT) et couvrant le tronçon Sourbrodt - Mont Rigi.

Dans le cadre de l'étude de celui-ci, une réunion CPSR s'est tenue et aucun problème lié à la signalisation dans la zone du Signal de Botrange n'a été relevé.

Dès lors, aucun aménagement spécifique n'a été projeté.

La cession de priorité n'est pas propre à la sortie du parking, mais à tous les flux étant donné que l'aménagement est un rond-point.

Cela apporte une plus-value générale en ralentissant les vitesses de l'axe principal et en sécurisant, comme mentionné, les traversées piétonnes.

En approche du carrefour giratoire, nous trouvons un signal de préavis (signal F25) à 250 m dont la fonction est d'annoncer une perte de priorité en lieu et place du signal B13 et d'informer des différentes destinations du carrefour, un signal de fin de voie prioritaire (signal B11) et une limitation de la vitesse à 70 km/h (signal C43) à 150 m, une annonce de l'approche d'un passage piéton (signal A21) à 100 m ainsi qu'un signal B1 à hauteur de la perte de priorité et un signal D5 du sens giratoire. Les usagers sont donc bien avertis de la configuration de la route et de la perte de priorité.

Lors des prochains travaux de réhabilitation du revêtement, le plan de signalisation projeté intègre le placement de nouveaux signaux B11 et B1.

Par ailleurs, le placement de bandes sonores transversales telles que déjà présentes à l'approche de Botrange dans le sens inverse est envisagé en vue d'accentuer encore la perception des usagers venant de Sourbroodt et ainsi améliorer la situation.